

Augmentation des franchises médicales et des participations forfaitaires, « taxe lapin » : intolérable !

Le SMG s'insurge contre la décision du gouvernement de majorer le reste à charge des usager.es de soins qui succède à la baisse de la prise en charge des soins dentaires par l'Assurance maladie au mois d'octobre 2023.

La baisse des taux de remboursements par l'Assurance maladie conduit une nouvelle fois à l'augmentation du tarif des assurances médicales complémentaires (AMC)¹. L'augmentation des franchises et des participations forfaitaires majore le budget alloué à la santé par les usager.es du système de santé.

Ces nouvelles attaques économiques fragilisent les habitant.es dont les revenus sont les plus faibles et les éloignent du soin. Ces décisions augmentent les discriminations pour l'accès aux soins et aux droits.

Dans un contexte de paupérisation, cette mesure dégradera l'état de santé de la population².

Ces décisions illustrent à nouveau le cynisme politique de ce gouvernement, son mépris et son désengagement auprès d'une personne sur sept vivant en France métropolitaine sous le seuil de pauvreté³. Nous désapprouvons ces décisions amenant progressivement des fractures discriminatoires qui vont à l'encontre du principe fondateur de la Sécurité sociale « chacun.e donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Elles soulignent la volonté active de casse de ce gouvernement envers notre bien commun qu'est la Sécurité sociale.

Autre mesure visant la « responsabilisation » mais conduisant à la culpabilisation : une taxe pour les rendez-vous non honorés se profile. Elle pourrait être à l'origine d'une majoration du renoncement aux soins⁵ et son efficacité n'est pas démontrée. Elle pourrait même avoir l'effet inverse à celui attendu⁶. Le SMG s'oppose fermement à cette mesure.

Il existe une solution plus efficace et plus désirable pour régler les problèmes financiers de la Sécurité sociale : proposer une prise en charge à 100 % des soins (sans nécessité d'assurance maladie complémentaire) et retrouver l'autonomie de la caisse de Sécurité sociale vis-à-vis de l'Etat afin de pouvoir restaurer ses recettes à la hauteur des besoins de santé de la population⁴.

1. <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-complementaires-sante-les-cotisations-flambent-a-plus-de-7-en-2023-n105259/>

2. <https://syndicat-smg.fr/la-medecine-selon-ses-moyens-c-est-maintenant>

3. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>

4. <https://syndicat-smg.fr/pour-l-assurance-maladie-obligatoire-universelle-remboursant-a-100>.

5. Thèse de Gatier Francis « Rendez-vous manqués en médecine générale par les patients précaires : quels sont les motifs ? »

6. https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/02/17/taxe-lapin-les-incitations-monetaires-peuvent-s-averer-contre-productives_6217059_3232.html